

## NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Tel que prévu à l'article 13.05 de nos Statuts et Règlements, le Conseil de direction a procédé à la nomination d'un vérificateur indépendant en la personne de M<sup>e</sup> Érik Morissette, de Fasken Martineau.

Durant le dépouillement, ce dernier a la responsabilité de s'assurer, entre autres, de l'intégrité des scellés sur les urnes ainsi que d'ouvrir ces dernières district par district.

## DÉPOUILLEMENT DU VOTE SUR L'ENTENTE DE PRINCIPE LE 23 JUIN 2017

Le dépouillement du vote se déroulera au siège social de l'APPQ le 23 juin 2017 à 11 h. Il est à noter que les membres du Conseil de direction seront présents lors de ce dépouillement.

De plus, les membres intéressés à assister au dépouillement du vote sont les bienvenus.

À la suite du dépouillement, un bulletin spécial sera émis afin d'informer l'ensemble des membres des résultats du vote sur l'entente de principe du 24 mai dernier.

Le vice-président aux Ressources humaines,



Mathieu Sauvageau

MS/sb